



Association du
JEUNE BARREAU
de Montréal

JUNIOR BAR
Association
of Montreal

RAPPORT ANNUEL

2001-2002

DE L'ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

LE 17 MAI 2001

Rapport de la Présidente

Activités du Conseil et des Comités

Le 17 mai 2001, j'entamais avec enthousiasme mon mandat à titre de présidente de l'Association du jeune Barreau de Montréal. Un an plus tard, presque jour pour jour, je fais aujourd'hui rapport aux membres de l'Association des faits saillants des activités et projets auxquels se sont consacrés les membres du Conseil de l'AJBM tout au long de cette année, qui fût bien remplie.

D'emblée, je désire préciser que ce survol n'a rien d'exhaustif et ne saurait rendre hommage comme il se doit au travail considérable accompli par le Conseil, les Comités de même que les nombreux bénévoles qui s'y impliquent. Il faut en effet s'impliquer au sein de l'AJBM pour réaliser l'ampleur du travail réalisé à chaque année.

Au plan organisationnel, on se rappellera que l'an dernier les tâches habituellement dévolues aux administrateurs avaient été réorganisées aux fins de permettre à l'Association de mieux accomplir ses objets. Ainsi, avaient été créés le Comité du développement stratégique et le Comité des affaires extérieures. Par ailleurs, le Comité de bienfaisance avait été aboli et ses principales activités transférées à la responsabilité du Comité du congrès et des activités communautaires. Cette réorganisation, qui témoigne du dynamisme de notre Association et de ses membres qui veulent sans cesse innover afin de trouver de nouvelles façons de maximiser les bénéfices qui peuvent en être retirés, a conduit tout au long de l'année au développement de ces deux nouveaux Comités et à leur intégration au sein de la structure déjà établie.

Afin d'avoir une appréciation plus complète des activités de l'Association, vous pourrez également consulter le calendrier des activités de l'AJBM et le rapport des activités de la présidente joints en annexe (**Annexes A et B**).

1. Comité des Activités socio-culturelles et sportives – Présidé par M^e Vincent Thibeault

Le Comité a pour mandat d'offrir aux jeunes avocats et avocates l'opportunité de se rencontrer et de développer leur réseau de contacts, tant au sein de la profession qu'auprès des jeunes membres d'autres professions, le tout par la tenue d'activités à caractère social ou sportif.

Cette année, le Comité a excellé dans l'organisation de plusieurs activités qui se sont avérées de vifs succès, dont le party de la Rentrée, auquel plus de 150 membres ont participé, de même que le traditionnel cocktail avec la magistrature qui a attiré plus de 100 personnes et le cocktail réseautage du mois de mai. Le Comité a également innové cette année avec l'organisation d'un Grand Prix de Go-Kart qui a connu un franc succès et qu'il faudra certainement répéter l'an prochain.

Les activités du Comité sont répertoriées de façon exhaustive au calendrier des activités (**Annexe A**).

2. Comité des Affaires publiques et professionnelles – Présidé par M^e Pierre Bazinet

Le Comité a pour mandat de formuler des recommandations à l'attention du conseil d'administration à propos de toute question qu'il juge d'intérêt pour la profession ou pour le public en général et de proposer des voies d'action.

Révision du *Code de procédure civile* : Le Comité avait pour objectif de faire le suivi du processus de la révision du *Code de procédure civile* et de recueillir les commentaires et suggestions des membres relatifs à cette réforme. Le 13 novembre 2001, le ministre Bégin a déposé à l'Assemblée Nationale le projet de loi 54. L'AJBM a par la suite été approchée pour participer à la Commission parlementaire qui devait avoir lieu sur le sujet. Toutefois, en réaction notamment aux vives réactions exprimées par le

Barreau du Québec quant à ce projet de loi, la tenue de la Commission parlementaire a été retardée. Des représentants de l'AJBM, dont la présidente, le président du Comité et Me Annie Galarneau, ont, au cours d'une rencontre avec le ministre de la Justice du Québec, fait part de certaines préoccupations des membres à ce dernier. La commission parlementaire a ensuite eu lieu mais sans toutefois que l'AJBM n'y soit convoquée, ce qui est malheureux puisque l'AJBM est la seule association de jeunes avocats et avocates à avoir soumis un rapport au comité Ferland. Cet état de faits s'expliquerait par une confusion à l'effet que l'AJBM fasse partie de l'Association des jeunes Barreaux du Québec, ce qui n'est pas le cas.

École du Barreau : Devant la grogne exprimée par certains de ses membres, le Comité avait décidé d'étudier cette année l'opportunité de prendre position dans ce dossier. La présidente de l'AJBM et le président du Comité ont donc, à cet effet, rencontré Me François Fontaine, Président du Comité de la formation professionnelle du Barreau du Québec. Par la suite, un recensement des informations pertinentes a eu lieu et des rencontres devraient être organisées avec les responsables des associations étudiantes du Centre de Montréal de l'École du Barreau afin de poursuivre ce dossier.

Colloque « 6 mois plus tard : Doit-on craindre l'anti-terrorisme » : Le Comité, sous l'initiative et le travail acharné de Me Caroline Champagne, a organisé un colloque portant sur les conséquences possibles de la lutte au terrorisme. Ce colloque avait lieu exactement 6 mois après les événements tragiques du 11 septembre 2001, soit le 11 mars 2002. Les panélistes étaient les suivants : Me Robert Marchi, procureur au Service général des poursuites du Gouvernement fédéral, Me Michel Lebel, substitut du procureur général à la Direction générale des poursuites du Ministère de la justice du Québec, Mme Fatima Houda Pépin, députée de Lapinière, M. Michel Sarrazin, directeur du Service de police de la Ville de Montréal, Me Steven Slimovitch, criminaliste,

et Me Julius Grey, avocat et professeur-titulaire à la faculté de droit de l'Université McGill. Le colloque était par ailleurs animé par M. Yves Boisvert, journaliste à La Presse.

3. Comité Congrès et activités de bienfaisance – Présidé par M^e Lynda Robitaille

Ce Comité, issue de la fusion de deux comités, soit le Comité Congrès et le Comité de bienfaisance, a un mandat mixte. Le mandat du Comité consistait donc à organiser certaines activités de bienfaisance déjà existantes de l'AJBM, soit le souper à la Maison du Père, la Ligne du Père Noël en fête, de même que d'organiser le Congrès annuel de l'Association.

Congrès : Le Comité a su, encore cette année, allier tradition et innovation. En effet, le Comité a innové en offrant une formule différente des années passées en choisissant comme site la magnifique région de Charlevoix, où les congressistes ont pu bénéficier du cadre enchanteur du Manoir Richelieu, du Massif de la Petite Rivière Saint-François, de même que des soins de l'Amérispa.

Le Congrès a connu une formidable participation alors que plus de 400 congressistes ont bravé la tempête qui a malheureusement sévit le vendredi pour se rendre au Manoir Richelieu et participer aux différentes activités qui étaient organisées pendant cette fin de semaine.

Les sourires de satisfaction qu'ont affichés les congressistes tout au long du week-end et les commentaires qu'ils nous ont transmis par la suite témoignent de la réussite de l'événement!

Souper à la Maison du Père : Le 23 octobre 2001 avait lieu le huitième Souper à la Maison du Père. De nombreux bénévoles ont participé au service des repas et à la soirée musicale qui a suivi. Plusieurs ont généreusement effectué un don à la Maison du père en plus de certains cabinets d'avocats. Cette

soirée a donc permis de recueillir une somme de 5 565 \$ qui a été remise à la Maison du Père.

Ligne du Père-Noël en fête : La Ligne du Père-Noël en fête s'est tenue du 10 au 14 décembre 2001 et a permis à de nombreux enfants d'écouter la voix du Père Noël personnifié par nos membres, suite à une réservation d'un parent ou ami pour la modique somme de 5 \$. Une somme de 255 \$ a été recueillie et remise à Opération Enfant Soleil Inc.

4. Comité des Commanditaires – Présidé par M^e Marie-Elaine Farley

Les objectifs du Comité sont de poursuivre la recherche de commandites amorcée ces dernières années, d'augmenter la valeur en argent et en services des commandites dont jouit l'AJBM et de favoriser et consolider les bonnes relations avec les commanditaires de l'AJBM afin d'assurer une relation à long terme.

Grâce aux efforts du Comité, de nombreuses activités de l'AJBM ont pu bénéficier d'une source de financement additionnelle. Cependant, en raison notamment de l'impact du 11 septembre 2001 sur certains commanditaires majeurs de l'AJBM, le montant de commandite octroyé a dû être diminué ce qui représente un défi additionnel au niveau de la recherche de commandites. Afin de relever ce défi, le Comité envisage présentement d'associer à ses efforts l'expertise d'une firme externe spécialisée dans la recherche de commandites.

5. Comité des Communications – Présidé par M^e Alexandre Ajami

Le mandat du Comité des communications visait notamment à maintenir la qualité de l'Extra-judiciaire tout en travaillant à diminuer son déficit d'exploitation, à assurer la qualité du site Internet de l'AJBM, à assurer la communication aux membres par télécopieur et courriels et à diffuser davantage le message de l'AJBM auprès des stagiaires.

Sous l'habile direction de M^{es} Caroline Daniel et Daphnée Vézina, qui en assumaient conjointement la rédaction en chef, la qualité du magazine l'Extra-judiciaire a été maintenue tout au long de l'année avec un choix d'articles à la fois diversifiés et intéressants. Le Comité a par ailleurs innové cette année en proposant aux membres, pour certains numéros, une couleur différente et en mettant en page couverture un article d'intérêt pour les membres, plutôt que le traditionnel Mot de la présidente. Malgré le travail considérable accompli par Me Marie-Elaine Farley au niveau de la recherche de commanditaires, des efforts supplémentaires demeurent toutefois toujours nécessaires afin de réduire le déficit du magazine.

Le qualité du site Internet de l'AJBM (www.ajbm.qc.ca) a continué de s'améliorer grâce au travail remarquable poursuivi par M^e Geneviève Gélinas, webmestre officielle, qui a notamment modifié l'aspect visuel du site pour le rendre encore plus facile d'utilisation et plus agréable à consulter. Me Gélinas a par ailleurs modifié le calendrier des activités de l'AJBM en faisant l'acquisition d'un logiciel permettant une mise à jour plus facile et régulière.

Le principal défi relevé par le Comité cette année a sûrement été celui de rendre fonctionnel l'envoi par courriels aux membres, d'assurer la continuité de l'envoi massif par télécopieur et de développer une politique permettant l'intégration de ces deux moyens de communication dans un souci de ne pas submerger les membres d'envois trop fréquents et répétitifs. Le Comité a atteint avec brio ce défi. D'abord, le projet sur lequel travaillait l'AJBM depuis quelques années déjà de communiquer par courriel avec ses membres a été complété et le premier envoi a eu lieu le 25 janvier 2002. Par ailleurs, grâce à l'acquisition de deux fax modems avec le matériel connexe, l'AJBM s'est assurée d'avoir de façon autonome les installations requises pour communiquer avec ses membres par courriel. Finalement, un protocole de

communications a été adopté par l'AJBM le 14 mars 2002 afin de régir les communications avec les membres.

6. Comité de l'emploi et du développement professionnel – Présidé par M^e Caroline Scherer

Le mandat du Comité consiste à mettre en place et coordonner divers programmes permettant aux jeunes avocates et avocats de développer leur carrière professionnelle, de s'intégrer et de s'épanouir professionnellement dans le milieu juridique. Le Comité a su, encore une fois cette année, répondre aux besoins des membres pour lesquels des services d'aide à l'emploi et au développement professionnel demeurent une priorité.

Le Comité a ainsi maintenu et assuré la promotion des divers services existants : Juri-Conseil aux entreprises; Travail à la pige; Appui professionnel et mentorat (service conjoint avec le Barreau de Montréal); Avocats conseil; Ateliers d'aide à l'emploi; Conseil d'administration de sociétés sans but lucratif; et Distribution de documentation juridique usagée.

Par ailleurs, le Comité a mis à jour cette année la documentation utilisée dans le cadre de plusieurs de ces programmes et a également mis en place des règlements qui visent à régir les divers programmes et à assurer la qualité des services offerts.

7. Comité de la Formation personnelle et professionnelle – Présidé par M^e Pascale Pageau

Le Comité a pour mandat d'offrir aux membres de l'AJBM des activités, des cours, des formations ou des conférences axés sur la formation professionnelle.

Le Comité a décidé cette année d'élargir les domaines de droit sur lesquels porteraient les formations pour ainsi rejoindre un plus grand nombre de

membres, ce qui fut chose faite ! Le Comité a également décidé d'augmenter à 14 le nombre total d'activités offertes dans le cadre de sa programmation s'échelonnant de septembre 2001 à juin 2002, y incluant 2 activités à caractère non juridique.

De façon générale, les activités du Comité ont connu un grand succès cette année.

Les activités du Comité sont répertoriées de façon exhaustive au calendrier des activités (**Annexe A**).

8. Comité des Services juridiques à la population – Présidé par M^e Christian Azzam

La mission du Comité est de faciliter l'accès à la justice pour la population. Pour ce faire, le Comité a maintenu les programmes et activités traditionnels du Comité ayant fait leurs preuves, comme la Clinique juridique téléphonique Banque Nationale - AJBM; le programme « Mercredi, j'en parle à mon avocat! »; les chroniques juridiques « Moi et la Loi », le Service de consultations juridiques à la Cour du Québec, division des petites créances; et la participation à la Semaine du Barreau de Montréal.

Aussi, le Comité a fait réimprimer cette année des exemplaires additionnels du vidéo « Parce que vous aimez vos enfants » puisque l'AJBM reçoit régulièrement des demandes pour ce vidéo.

9. Comité des affaires extérieures – Présidé par M^e Nadia Jubinville

Le Comité des affaires extérieures est l'un des deux nouveaux comités ayant vu le jour cette année à l'AJBM. Il en était donc à sa première année d'existence. La mission du Comité est de développer les relations de l'AJBM avec ses interlocuteurs étrangers et de permettre aux membres de l'Association de tirer le plus d'avantages possibles de ces relations.

Pour accomplir cette mission, le Comité, dans sa première année d'existence, s'est fixé les objectifs suivants, répartis en trois volets : a) volet communication : les associations ciblées ; b) volet rencontres : la Rentrée des tribunaux de Montréal et c) volet réseautage : les sites Internet.

Quant au volet communication, le Comité a déployé de nombreux efforts pour renforcer les liens déjà existants avec diverses associations et en établir de nouveaux avec d'autres associations ciblées en fonctions des intérêts des membres. Le tout afin éventuellement d'effectuer un échange d'information au bénéfice de tous.

Quant au volet rencontres, le Comité a innové cette année en organisant, dans le cadre de la Rentrée des tribunaux de Montréal, une activité de réseautage avec les invités internationaux présents à Montréal pour l'occasion à laquelle tous les membres de l'AJBM étaient conviés. L'activité a connu un grand succès puisque plus de 100 personnes s'y sont inscrites. L'AJBM a également profité de la présence des représentants internationaux à Montréal pour organiser un « brainstorming » afin de réfléchir au genre de collaboration qu'il serait possible de développer.

Finalement, quant au volet réseautage international, le Comité travaille présentement à développer une section qui sera éventuellement ajoutée au site Internet de l'AJBM afin de présenter aux visiteurs diverses informations telles que les pré-requis pour l'admission au Barreau du Québec et des informations sur le système juridique québécois, les opportunités d'emploi, l'économie et le tourisme. Parallèlement à ces efforts, le Comité a commencé à répertorier les coordonnées des sites Internets de ses interlocuteurs étrangers afin de placer sur le site Internet de l'AJBM une page de liens permettant aux membres d'accéder facilement à diverses informations.

10. Comité du développement stratégique – Présidé par M^e Magali Fournier

Le Comité du développement stratégique, qui en était également à sa première année d'existence, a comme mission l'ambitieux mandat de stimuler le sentiment d'appartenance des membres de l'AJBM, de faire connaître aux membres et à la population en général toutes les facettes de l'AJBM et d'augmenter le taux de participation aux diverses activités offertes par l'Association.

Afin d'accomplir ces mandats, le Comité a effectuée cette année plusieurs rencontres de « brainstorming » avec divers groupes de participants afin de mieux cerner leurs attentes quant à l'AJBM. Par la suite, la faisabilité de divers projets et initiatives a été évaluée, comme par exemple l'impression de cartes de membres, la tenue de cliniques d'information à l'École du Barreau, la parutions d'articles dans l'Extrajudiciaire et la réalisation d'un nouveau sondage auprès des membres. Le Comité a fait plusieurs recommandations aux autres Comités. Par ailleurs, le Comité a également fait produire cette année des très belles épinglettes au logo de l'Association afin de permettre à ses ambassadeurs de mieux identifier et faire connaître l'Association lors des activités auxquelles ils participent. Pour l'an prochain, le Comité a le projet inusité d'organiser une réunion « du département des plaintes » avec les membres insatisfaits de l'AJBM afin de connaître et d'adresser les récriminations qu'ils ont à formuler.

Tel qu'il apparaît du Rapport de la trésorière, M^e Ève Saucier, malgré une année un peu plus difficile au niveau de l'apport en commandites, l'Association jouit d'une saine situation financière. Cette situation nous a permis cette année de procéder à l'implantation d'une réorganisation administrative longtemps souhaitée, soit l'ajout d'un employé au secrétariat permanent de l'AJBM. D'abord envisagée dans le contexte de l'embauche d'un directeur général, la restructuration a été révisée en cours d'année et, après réflexion, le poste de coordonateur des programmes a été créé. En plus d'assurer le fonctionnement du Service de consultations juridiques à la Cour du Québec, division des petites

créances, la personne qui occupe ce poste a également comme responsabilité de veiller au succès de plusieurs autres programmes offerts par l'AJBM.

Cette restructuration, qui existe pour le moment sur la base d'un projet pilote de 2 ans, témoigne d'une étape importante qui atteste de la maturité de notre Association. Ainsi, les administrateurs peuvent dorénavant compter sur un appui significatif quant à la conduite des divers programmes mis sur pied. Les administrateurs seront ainsi également déchargés de certaines tâches de secrétariat qui alourdissaient leur charge, et ce, au détriment de projets d'envergure. Bien que l'impact de cette restructuration demeure à évaluer, je suis convaincue qu'à moyen et long terme, elle se révélera un succès, tant dans l'intérêt de l'Association, de ses administrateurs et, surtout, de ses membres, qui pourront ainsi bénéficier d'activités, de services et de programmes d'envergure et de qualité.

En début d'année, je m'étais fixé comme objectif de faire réaliser à nos membres les nombreux avantages de notre association. Je suis consciente qu'il s'agit d'une tâche qui doit sans cesse être renouvelée, néanmoins je suis convaincue que les quelques réalisations de la dernière année énumérées ci-dessus ont réussi à en convaincre plusieurs. La fin de ce mandat, marqué par des élections pour les postes d'administratrices et d'administrateurs pour le terme 2002-2003 en est d'ailleurs un témoignage éloquent.

En terminant, je tiens particulièrement à remercier les membres de l'AJBM de la confiance qu'ils m'ont témoignée en me confiant le mandat de les représenter cette année. De ce mandat je garderai des souvenirs imprégnés du l'humble sentiment d'avoir mis la main à la pâte mais également, et surtout, du privilège d'avoir rencontré tout au long de l'aventure des gens exceptionnels.

Je tiens ainsi à remercier de façon toute spéciale les membres du Comité exécutif, Mes Caroline Champagne, Ève Saucier, Annie Galarneau et Chantal Chatelain, la présidente sortante, qui de par leur dévouement, leur

professionnalisme et leur complicité, m'ont apporté un soutien inestimable tout au long de l'année.

Je salue également le dynamisme et le dévouement des membres du conseil d'administration qui ont dirigé leur Comité respectif de main de maître, Mes Pierre Bazinet, Annie Galarneau, Alexandre Ajami, Caroline Scherer, Nadia Jubinville, Vincent Thibeault, Pascale Pageau, Lynda Robitaille, Marie-Elaine Farley et Magali Fournier.

Au nom de l'ensemble du Conseil, je témoigne également de toute notre gratitude aux employées du secrétariat permanent de l'AJBM sans lesquelles les réalisations de l'AJBM ne seraient pas possibles, Mmes Diane Poirier et, tout récemment, Me Marie-Claude Blondeau, ainsi qu'aux personnes qui ont assuré au cours de l'année le Service de consultations juridiques à la Cour du Québec, division des petites créances, Me Maryse Messier, Me Jacques McLaren, Madame Nancy Archambault et Me Marie-Claude Blondeau, cette dernière ayant pris la relève en fin d'année.

Il est manifeste que la gestion d'une Association comme la nôtre commande la continuité. Notre conseil a donc pris le relais en début d'année pour poursuivre l'émancipation de l'Association et ce n'est pas sans une certaine nostalgie que je le cède à nouveau au nouveau conseil.

Meilleurs souhaits au nouveau conseil !

La présidente,

Caroline Ferland

Annexe A

Calendrier des activités

Annexe B

Rapport des activités de la présidente